



BULLETIN D'INSCRIPTION

Tahiti Congrès Management des Organisations 2019

Objet de l'inscription:

L'inscription au Tahiti Congrès Management des organisations 2019 (ci-après « le Congrès »), inclut la participation individuelle à :

- **Sept Conférences Plénières**, dont la conférence d'ouverture du 5 juin et de clôture du 7 juin 2019,
- **Le cocktail d'ouverture** du 5 juin 2019,
- La participation à **6 ateliers de travail en groupes de 6-8 personnes** pour approfondir chaque conférence,
- La participation à la **Session « After-Work »** du jeudi 6 juin 2019 de 17h30 à 19h00,
- Le choix sur l'une des 15 activités simultanées lors des **tables de discussion** du vendredi 7 juin 2019,
- Les **petits-déjeuners, déjeuners et pauses** des 6 et 7 juin 2019.

Durée du Congrès :

Le Congrès se déroulera du 5 au 7 juin 2019, à Tahiti, à l'hôtel Tahiti Pearl Beach Resort & Spa. Le lieu et les horaires précis vous seront communiqués dès confirmation de votre inscription et réception de votre règlement complet.

Conditions d'inscription:

L'inscription au Congrès est individuelle, nominative et peut se faire par courriel en retournant le bulletin ci-joint dûment complété à : contact@tahiticongres.com.

L'inscription ne peut être partagée. L'inscription est valide après confirmation par Tahiti Congrès et après règlement complet de la participation par virement.

Tarifs d'inscription :

Les frais d'inscription applicables au Congrès varient selon la date d'inscription et sont les suivants :

- Jusqu'à fin mars 2019 : 125.000 XPFTTC,
- D'avril à fin mai 2019 : 150.000 XPFTTC,
- À compter du 1^{er} juin : 185.000 XPF TTC
- **Tarif privilégié pour les membres du Club-Ideo : 95.000 XPF TTC.**

Les frais d'inscription doivent être intégralement payés au moment de l'inscription. Le prix applicable est donc celui de la date de la réception du règlement et non de l'inscription, si celle-ci n'est pas accompagnée du règlement complet pour la participation au Congrès.

Frais d'annulation du Congrès :

Toute annulation ou demande de substitution doit être transmise avant le 3 mai 2019 à contact@tahiticongres.com. Après le 3 mai 2019, aucune demande d'annulation ou de remboursement ne sera acceptée. Le remplacement d'un participant par un autre est possible, mais le remplaçant paiera le tarif applicable à la date du remplacement.

Les frais d'annulation applicables au Congrès varient selon la date d'inscription et sont les suivants :

- 15 % pour toute annulation transmise au plus tard le 15 mars 2019.
- 25 % pour toute annulation transmise du 18 mars 2019 au 3 mai 2019.
- 100 % pour toute annulation transmise à compter du 6 mai 2019.

Droit à l'image

Le participant accepte que son image - prise par le biais de photographies ou de vidéos pendant le Congrès, soit utilisée à des fins de promotion et d'information par Tahiti Congrès. L'image dudit participant pourra notamment être diffusée au travers de tous les types de médias ou supports existants tels que papier, audio-vidéo, numériques comme sur les comptes des différents réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter, Youtube, LinkedIn, ...) gérés par Tahiti Congrès.

Dispositions diverses:

La présente inscription est soumise au droit français. Tout litige et différend relatif à l'interprétation ou à la validité de la présente inscription sera de la compétence exclusive des tribunaux compétents du ressort de la Cour d'Appel de Papeete.



Tahiti Congrès Management des Organisations 2019

FACTURE PRO FORMA N° TCMO-2019

INFORMATIONS CONCERNANT LE(S) PARTICIPANT(S) : 1 bulletin par entreprise

INSCRIT N°1 Prénom / Nom _____

Fonction _____ Mobile _____

Mail _____

INSCRIT N°2 Prénom / Nom _____

Fonction _____ Mobile _____

Mail _____

INSCRIT N°3 Prénom / Nom _____

Fonction _____ Mobile _____

Mail _____

INSCRIT N°4 Prénom / Nom _____

Fonction _____ Mobile _____

Mail _____

INSCRIT N°5 Prénom / Nom _____

Fonction _____ Mobile _____

Mail _____

INSCRIT N°6 Prénom / Nom _____

Fonction _____ Mobile _____

Mail _____

INSCRIT N°7 Prénom / Nom _____

Fonction _____ Mobile _____

Mail _____

MONTANT DES FRAIS D'INSCRIPTION

Jusqu'à fin mars 2019: 125.000XPF TTC
D'avril à fin mai 2019 : 150.000 XPF TTC
A compter du 1^{er} juin 2019 : 185.000 XPF TTC
Tarif privilège membres Club-Ideo : 95.000XPF TTC

MONTANT TOTAL

Nombre de participants _____
X prix par personne _____
= MONTANT TOTAL _____

COORDONNÉES POUR LA FACTURATION

NOM _____ PRENOM _____

ORGANISATION _____

ADRESSE _____

VILLE _____ CODE POSTAL _____

TELEPHONE _____ MOBILE _____

EMAIL _____

RÈGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE À L'ORDRE DE :

Association Tahiti Congrès-Compte CCP n° : 14168 00001 14008722901 17
Identification Internationale : IBAN : FR76 1416 8000 0114 0087 2290 117

SIGNATURE (S)

En tant que représentant légal de l'Établissement, je certifie que les informations communiquées ci-dessus sont exactes.

Date : _____

NOM et signature : _____

Bulletin à renvoyer complété et signé par mail à contact@tahiticongres.com



Avec le concours de



ASSOCIATION TAHITI CONGRÈS

<https://www.tahiticongres.com/>

contact@tahiticongres.com